

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 1373

présenté par

Mme Hignet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

-----

**ARTICLE 2**

À la fin de la première phrase de l'alinéa 14, supprimer les mots :

« ou privés et les professionnels des métiers concernés ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES souhaite que seuls les établissements d'enseignement technique agricole publics soient associés à l'élaboration du programme national d'orientation et de découverte des métiers de l'agriculture et du vivant.

Cet article prévoit la création d'un programme national d'orientation et de découverte des métiers des secteurs agricole et agroalimentaire et des métiers du vivant. Il s'adresse notamment aux élèves des écoles élémentaires, par des actions de découverte et de sensibilisation, mais aussi aux collégien.ne.s qui pourront se voir proposer des stages et de l'information sur les cursus préparant aux métiers en question.

Si cet objectif est louable car il permettra à moyen et long terme d'attirer davantage de jeunes vers les métiers de l'agriculture et du vivant et permettrait en cela de susciter les vocations paysannes essentielles à la bifurcation agroécologique, ce programme ne peut être construit pour répondre aux exigences des lobbys agricoles agissant en défense d'un modèle productiviste et intensif et freinant cette même bifurcation.

C'est pourtant ce qui est prévu avec l'association des professionnels des métiers concernés, alors que la version initiale du texte entendait réserver la tâche d'élaboration du PNODEM à l'Etat et aux régions, soit aux pouvoirs publics.

Par ailleurs, la formation des futures générations d'agriculteur.ice.s doit s'appuyer sur l'enseignement agricole public, accessible à tous, vecteur d'égalité et moyen d'émancipation.

Pour toutes ces raisons, le groupe LFI-NUPES propose d'exclure les lobbys agricoles de l'élaboration du PNODEM et de réserver sa participation aux établissements publics d'enseignement agricole.